

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA  
COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**  
Séance du 9 FEVRIER 2023 – Délibération n°006

L'an deux mil vingt trois et le neuf février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
20	28	22

Date de la convocation
09/02/2023

Date d'affichage de la convocation
03/02/2023

**Secrétaire de séance :** Damien LAURAIN

**Présents :** ANGLADE Clémence - BOUDIAS DECROIX Nathalie - BRUNET Mélanie - BURGUIERE Philippe - CAPUS Françoise – CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - FOS Mariana - LAURAIN Damien - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc – TAJAN Isabelle.

**Absents :** ALMIRE Yvan (pouvoir à Patrick DUTRIEUX)- BORIE Nina – BOURREL Thierry – FABRE Emilie (pouvoir à Aurélien MAJOREL) - LABRO Isabelle - MURET Yvain - RAGOT Annie - JARROUSSE Caroline

**Objet :**

**PLAN DE FINANCEMENT POUR LES TRAVAUX AU CHATEAU DE COUVERTURE DE LA CUISINE ET DU PAVILLON D'ESCALIER (TRANCHE 2) COUVERTURE MENUISERIE**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il est envisagé de prolonger la couverture au château sur les bâtiments du logis placé à l'Ouest, correspondant à l'ancienne cuisine, la petite pièce Nord d'accès à la salle des Hommages et au pavillon d'escalier. Pour cela, il présente un plan de financement pour la 2<sup>ème</sup> tranche de ces travaux comme suit :

Etat – Ministère de la Culture (50 %)	233 251.50 €
Conseil Départemental (20 %)	93 300.60 €
Conseil Régional (20%)	93 300.60 €
Autofinancement (10 %)	46 650.30 €
<b>COUT TOTAL HT DE L'OPERATION</b>	<b>466 503.00 €</b>

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus pour un montant de 466 503 € correspondant à la tranche 2 des travaux de couverture de la cuisine et du pavillon d'escalier.
- Sollicite l'aide de l'Etat, de la Région et du Département.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,  
le Maire, Edmond GROS

